PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

-

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 Février 2021

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20210217-DCM2021-01-DE
Date de télétransmission : 22/02/2021
Date de réception préfecture : 22/02/2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 8
Date de convocation : 10/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept Février à 17H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Laurence Barnola, Bruno Cagny, Fabrice Calmont, Laurent Leygue, Paul Miffre, Jean-Claude Rivayrol, Sophie Verney

Absents Excusés : Abdelhaq Achemirou, Charlotte Azoulay, Sébastien Colomer, Alizée Desmet,

Procurations : Abdelhaq Achemirou à Laurent LEYGUE

Madame Laurence Barnola est élue secrétaire de séance.

DCM2021-01 : Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

DE DECLARER que le Compte de Gestion 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation ci-dessus et aucune réserve de sa part.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

MAIRIE d'ESTAVAR 66

AFFICHE LE :